



# Communiqué

---

Baie-Mahault, le 1<sup>er</sup> Octobre 2015,

## **PLUS DE PRELEVEMENTS SUR LES ENTREPRISES C'EST MOINS DE DEVELOPPEMENT**

Les MEDEF Guadeloupe & Guadeloupe économique, Guyane, Martinique et Réunion dénoncent l'augmentation de 73 Millions d'euros des charges sociales prévu dans le projet de loi de finance 2016 au détriment des Entreprises des DOM.

Il s'ajoute à celui de la loi de finance 2014 de près de **90 Millions d'euros** et a une incidence négative de 0.2% sur le PIB des 4 DOM. Transposé au national, cela aboutirait à une **ponction supplémentaire de 4,4 milliards d'euros**, soit une somme équivalente à la baisse des cotisations familiales décidée dans le pacte de responsabilité.

Il intervient après l'annonce du report de trois mois des mesures du Pacte de responsabilité qui conduirait à **amputer le Pacte de 25% de ses effets positifs sur 2016.**

### **Ces coups de rabots s'inscrivent en triple contradiction :**

- Avec l'objectif d'égalité économique réelle dont le chef de l'Etat a indiqué qu'il allait faire l'objet de l'élaboration d'une loi,
- Avec l'objectif de création par les entreprises des emplois nécessaires à une résorption durable du chômage.
- Avec un projet de hausse du CICE et d'efforts pour les secteurs prioritaires de la LODEOM que nous approuvons par ailleurs.

Nos entreprises ont besoin de stabilité, de réactivité et de cohérence dans l'action de l'Etat pour investir afin d'embaucher.

Chacun de nos territoires ne pourra accéder au développement économique durable sans un niveau de compétitivité adaptée à ses contraintes régionales.

Les entreprises en appellent à des arbitrages favorables au plus haut niveau de l'Etat et aux parlementaires des Outremer afin que soient apportés les correctifs nécessaires à la réalisation d'un objectif commun : **la création d'emplois durables.**